

dans le but de répondre à l'amour de Notre-Seigneur, et de faire travailler le Très Saint-Sacrement à sa sanctification personnelle et à la sanctification des autres. Partant de là, il n'a pas de peine à prouver que la vraie piété eucharistique se compose d'un double élément, l'un intérieur (celui-ci est essentiel), l'autre extérieur.

Arrivant à sa deuxième partie, le P. Normand montre que l'association des Prêtres-Adorateurs — dont le premier projet remonte à un ami du bienheureux J.-M. Vianney, le Vén. P.-J. Eymard — est une œuvre qui aidera parfaitement le prêtre à acquérir la vraie piété eucharistique, puisqu'elle a pour but de sanctifier le prêtre par l'Eucharistie, et de lui assurer le meilleur moyen de réussir dans ses travaux apostoliques. Le rapporteur en prend occasion pour faire connaître le moyen d'arriver à ce but : l'heure continue d'adoration faite chaque semaine, en présence du Très Saint Sacrement. Il termine en souhaitant le progrès incessant de l'Association (elle compte actuellement plus de 97.000 membres, dont plus de 12.000 pour la France).

Ce rapport a été l'objet d'une discussion animée touchant l'usage des priviléges de l'Œuvre.

A 10 h. ½, se tint la deuxième séance sacerdotale, qui fut présidée par Mgr l'évêque de Belley.

La parole fut donnée à M. le chanoine Faugier, recteur de Fourvière, qui nous entretint de *la prédication eucharistique*.

Bien que ce rapport comprenne toute l'étendue du mystère eucharistique à faire connaître aux fidèles, le rapporteur insista de préférence sur la prédication de la communion fréquente et quotidienne tant recommandée depuis 1905 par Sa Sainteté Pie X. Ce qui permit, dans la discussion du rapport, de faire connaître deux plans de Triduums eucharistiques sur ce sujet : l'un se trouve à l'article IX de l'*Instruction* aux membres de la Ligue sacerdotale eucharistique ; pour l'autre, on n'aura qu'à s'inspirer de la lettre de la S. C. des Indulgences en date du 10 avril 1907. On y recommande quelques livres et opuscules, entre autres, la *Somme de prédication eucharistique* du P. Tesnière, qui reste toujours une mine très riche et inépuisable pour les prédicateurs de la sainte-Eucharistie ; — Le *Trésor caché*, de saint Léonard de Port-Maurice, dont la diffusion est recommandée par le Saint-Siège pendant la prédication des Triduums sur la communion quotidienne.

Enfin un dernier rapport sur *le ministère du prêtre au point de vue eucharistique*, vint clore cette seconde séance sacerdotale : il fut donné par M. le Supérieur des Chapelains de Paray-le-Monial, qui insista surtout sur les devoirs des confesseurs par rapport à la dispensation de la sainte Communion. La longueur de son rapport ne laissa malheureusement aucune place aux communications intéressantes qui auraient pu être faites à ce sujet : midi, en effet, venait de sonner annonçant à tous la fin de la séance.

Pour la plupart des prêtres présents à Ars, les séances sacerdotales proprement dites étaient terminées. Dans l'après-midi pourtant de cette grande journée d'études, vers 2h. ½, on eût pu voir un petit groupe de prêtres, une vingtaine environ, s'acheminer vers l'école libre des filles : il se composait de directeurs Diocésains